

CHARTRE

1. Le Groupement indépendant d'Oron (Grindor) est un mouvement politique indépendant, sans couleur partisane, qui déploie ses activités sur le territoire de la commune d'Oron.
2. Son objectif est de contribuer, au-delà des clivages idéologiques, à la mise en œuvre d'une politique responsable et constructive, conforme au développement harmonieux à long terme de la commune d'Oron et aux intérêts de ses habitants.
3. Il oriente son action vers l'épanouissement des personnes, de leur environnement naturel, familial, économique et social ainsi que de celui des générations futures.
4. Il œuvre pour le bien commun et non pas dans l'intérêt personnel.
5. Il promeut la liberté du débat, la culture du dialogue, en toute transparence et la participation citoyenne avec tout individu qui agit dans le respect de la Constitution et du principe de la laïcité de l'Etat.
6. La liberté de vote et de parole est la règle. Elle s'exerce dans le respect de la présente chartre et de la cohérence de l'action politique du Grindor.